



Université de Paris

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

METTRE EN PLACE ET GÉRER LE TÉLÉTRAVAIL

Gérer les aspects organisationnels et managériaux

Face aux problèmes d'aménagements du territoire et à la dégradation de l'environnement de travail, le télétravail apparaît comme étant la solution d'avenir pour les employeurs publics. Ce nouveau-né, issu du décret du 11 avril 2016 et applicable depuis le 13 février 2016, est en pleine expansion dans le secteur public et devrait facilement devenir une norme.

OBJECTIFS

- Connaître les obligations de l'employeur public en matière de télétravail
- Réorganiser ses services en intégrant le télétravail

Compétences acquises:

Avoir une vision transversale des normes en matière de télétravail afin de les appliquer au sein de vos services

COMPÉTENCES ACQUISES

Avoir une vision transversale des normes en matière de télétravail afin de les appliquer au sein de vos services

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont
Présentiel
E-quiz aval

PROGRAMME

Mettre en place et gérer le télétravail

Maitriser le cadre juridique du télétravail dans la fonction publique

Appréhender le statut juridique du télétravail grâce aux dispositions régissant le télétravail dans la fonction publique

- Analyser les modifications du régime apportées par le décret du 13 février 2016
- Connaître les droits et obligations de l'employeur public et de ses agents

Etude de cas : analyse de différentes situations législatives applicables aux catégories d'agents publics, contractuels...

Mettre en place le télétravail au sein de ses services

Identifier les clés de l'organisation

- Sonder et calculer les effectifs intéressés par le télétravail
- Appréhender le nombre de journées télétravaillées au sein de vos services
- Articuler flexibilité et productivité des agents
- Apprendre aux effectifs à gérer le temps de travail en présentiel et en distanciel
- Réorganiser son activité
- Définir les conditions d'éligibilité au télétravail
- Former les services RH : droits et obligations des employeurs publics La responsabilité contractuelle

Etude de cas : analyse de différentes situations contentieuses et identification des risques et des réflexes à adopter suivant les cas



Organisme qualifié par l'ISQ-OPQF



Membre de la FFP

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00024



Evaluer une demande de télétravail déposée par un agent

- Connaître les missions éligibles ou non au dispositif du télétravail
 - Analyser les aptitudes positives et négatives de l'agent au travail
 - Rédiger une décision d'acceptation ou de refus et apprendre à la justifier
- Exercice d'application : traitement d'une demande de télétravail particulière à un agent public puis à un contractuel

Maintenir une communication adéquate dans un service réorganisé

- Maintenir une cohésion d'équipe, organiser des réunions d'équipe

INTERVENANTS

Yannick BIYONG

Logiques publiques

